

Défi Mystère (DEM) PerlonZen

Règlement

Du 23 octobre au 30 novembre, **PerlonZen** lance un défi ouvert à toutes les abonnées de la newsletter.

Principe et finalité du défi :

Créer un bijou à partir de 3 éléments mystères que vous réalisez à l'aide de mes instructions communiquées tous les 8 jours dans la newsletter PerlonZen.

Les instructions ne comprennent ni schéma ni image, chaque élément se dévoile dans l'avancée de votre réalisation.

La liste des fournitures est indiquée avec les instructions.

Un panier type facultatif (Perles & Co) est communiqué mais libre à vous d'utiliser votre stock de perles et vos couleurs préférées.

Vous pouvez créer plusieurs exemplaires de chaque élément pour la réalisation finale de votre bijou monté.

Vous nous faites parvenir par mail (contact@perlonzen.org) 3 photos sur fond blanc de votre réalisation finale sans aucune inscription sur les photos. Vous accompagnez votre mail d'une proposition de nom original pour votre création mystère.

Toutes les abonnées à la newsletter PerlonZen, participantes ou non au défi, pourront voter électroniquement (un seul vote par personne) pour choisir leurs 2 créations préférées ainsi que les 2 noms originaux préférés.

Deux prix décernés :

- meilleure création
- meilleur nom.

Pré-requis :

Être abonnée à la newsletter PerlonZen (si vous n'êtes pas abonnée, [cliquez ici](#)).

Calendrier :

- 23 octobre : envoi des instructions pour réaliser le 1^{er} élément mystère
- 02 novembre : envoi des instructions pour réaliser le 2^{eme} élément mystère
- 10 novembre : envoi des instructions pour réaliser le 3^{eme} élément mystère
- 21 novembre : date limite d'envoi des photos et du nom original
- 24 novembre : début des votes
- 27 novembre : clôture des votes
- 30 novembre : résultats et publication des lauréats

Pensez à vérifier vos dossiers SPAM ou indésirables pour ne manquer aucune étape et instruction tout au long du DEM.

Lots :

2 lots de perles et accessoires

Avertissements :

Dans l'esprit de maintenir le suspense et l'anonymat pour les votes, vous êtes tenue de ne pas partager vos réalisations sur les réseaux sociaux avant le 30 novembre date de fin du concours

Vous n'aurez pas la possibilité de solliciter l'aide de Virginie pendant la réalisation de votre DEM PerlonZen.